

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-54 du Comité syndical du Vendredi 11 Octobre

~~~~~

DEMANDE DE SUBVENTION 2014 - 2EME EDITION DES FLOREALES

L'an deux mil treize le onze octobre à dix sept heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 30 septembre 2013.

Etaients présents ou représentés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Christian BILHAC, Olivier BRUN, Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Pierre GUIRAUD, Jean-Marcel JOVER, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Eric PALOC, Frédéric ROIG, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI Louis VILLARET
Absents ou excusés :	Marie-Christine BOUSQUET, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, André GAY, Michel GUIBAL Joëlle GOUDAL, Rémy PAILLES, Bernard SOTO, Luc VIALA
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 19	

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

✓ **D'approuver** le projet d'événement présenté ci-dessous.

Contexte :

En matière de tourisme, le Pays Cœur d'Hérault est en charge de coordonner les actions de développement et de promotion touristiques. A l'aide des partenaires viticoles et touristiques, la mission tourisme travaille actuellement au développement du tourisme vigneron. L'une des premières actions définie mise en place en 2013 a été de mettre en lien les vins locaux en lien avec les établissements de restauration du territoire, à travers l'organisation de l'événement « Les Floréales du vin ».

Pour cette 1e édition :

- 13 restaurateurs ont mis à l'honneur une sélection de 9 cuvées (parmi la production de 34 vigneron du Cœur d'Hérault) et ont organisé de multiples animations autour du thème du vin. En amont de l'événement, un rencontre vigneron/restaurateurs et un atelier œnologique ont été organisés.
- Les 3 offices de tourisme ont proposé des dégustations dans des lieux d'exception du territoire

Au total : l'événement a attiré une moyenne de 15 participants pour chacune des 36 animations.

Afin de poursuivre ce travail en faveur du développement de l'oenotourisme, l'ensemble des participants souhaite renouveler l'expérience en 2014.

Pour rappel, descriptif de l'action : « Les Floréales du vin en Cœur d'Hérault »

Elle consiste à :

- solliciter les restaurateurs du Cœur d'Hérault afin qu'ils deviennent les ambassadeurs des vins du territoire.
- valoriser les vins du territoire par des actions de promotion et des animations dans les restaurants adhérents à cette démarche.

Pourront participer les restaurateurs et les vigneron engagés dans **une dynamique de qualité et d'accueil touristique** par la labellisation de leur structure ou l'adhésion à un Office de Tourisme.

- ✓ **D'approuver** le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel

	Montant € TTC	%
Autofinancement	4 164.00 €	30.25%
Subventions totales	9 600.00 €	69.75 %
<i>Conseil général de l'Hérault</i>	5 904.00 €	42.90 %
<i>Europe</i>	3 696.00 €	26.85 %
TOTAL	13 764.00 €	100%

- ✓ **D'autoriser** le Président à opérer les demandes de subvention conformément au plan de financement.
- ✓ **D'autoriser** le Président à signer tout document afférant à cette affaire.

Clermont l'Hérault, le 17 Octobre 2013

Publiée le 17 octobre 2013

Transmise le 17 octobre 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET